



DIJON MÉTROPOLE
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

PLUi-HD
MISE A JOUR N°8

6.1.2
SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE - SUP
PLANS
CAHIER COMMUNAL NEUILLY-CRIMOLOIS

vu pour être annexé à l'arrêté métropolitain
du - 5 DEC. 2025

François Rebsamen
Le Président,
François REBSAMEN

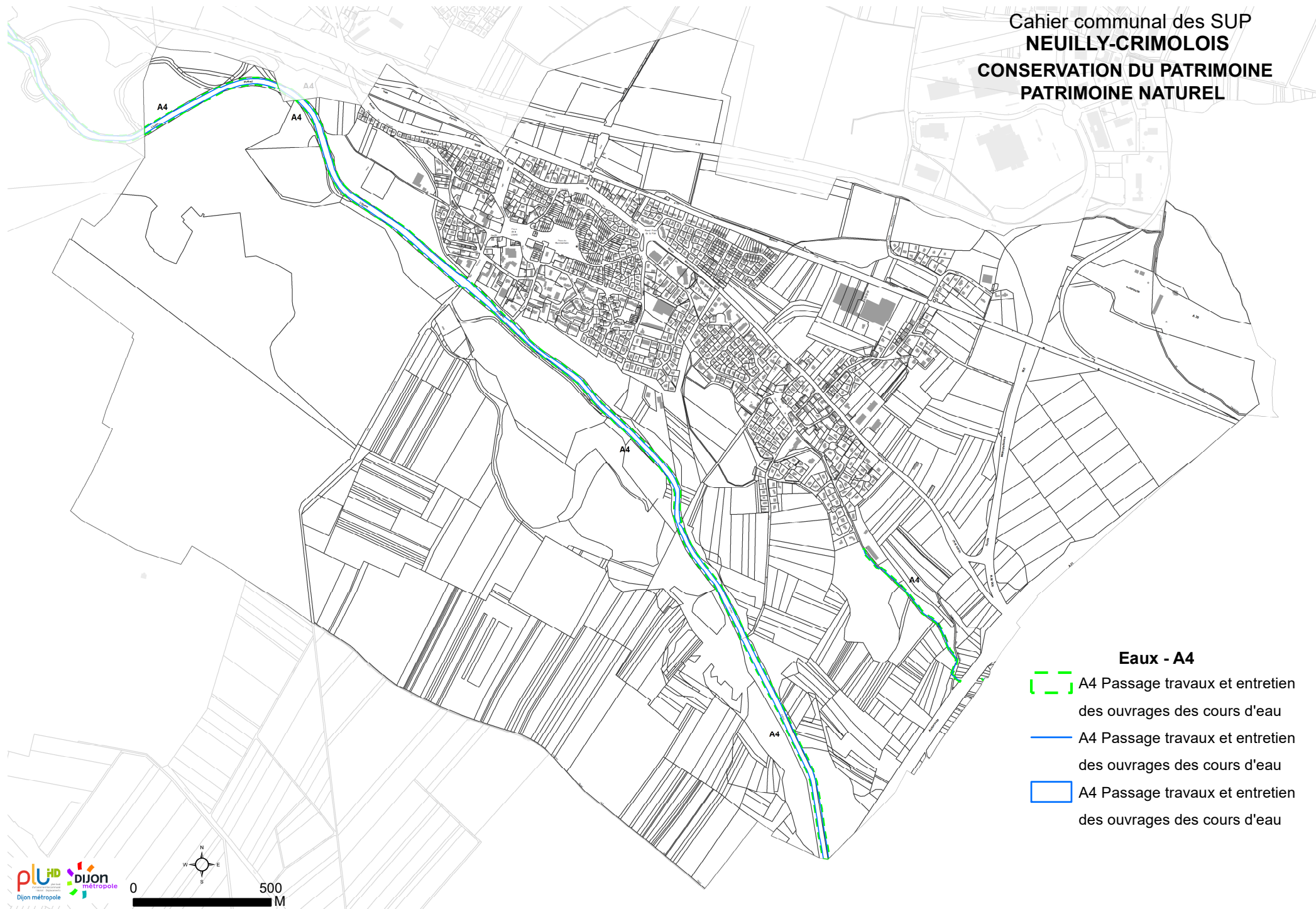


PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 11 DEC. 2025



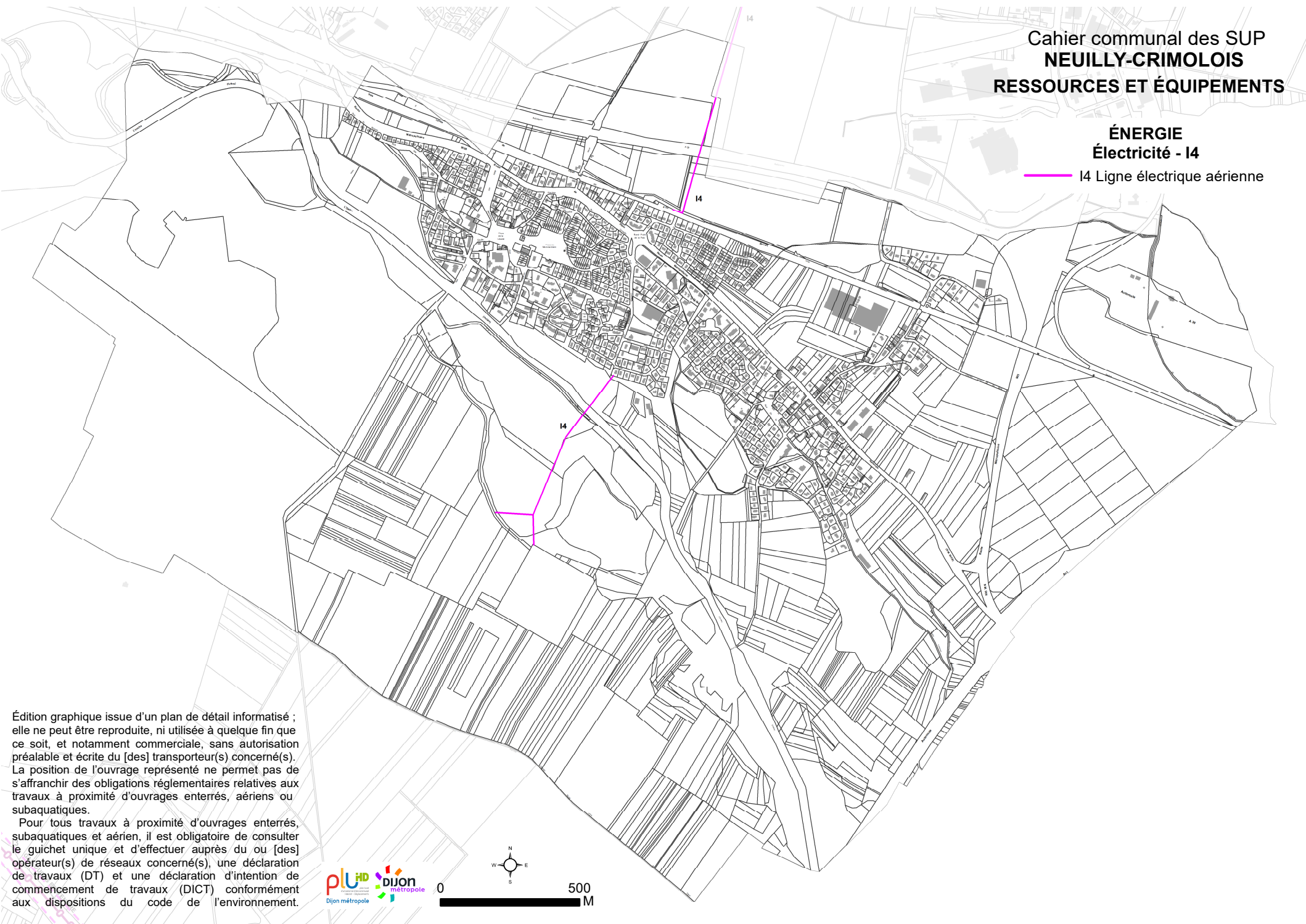
Cahier communal des SUP
NEUILLY-CRIMOLOIS
CONSERVATION DU PATRIMOINE
PATRIMOINE NATUREL



Cahier communal des SUP
NEUILLY-CRIMOLOIS
RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS

ÉNERGIE
Électricité - I4

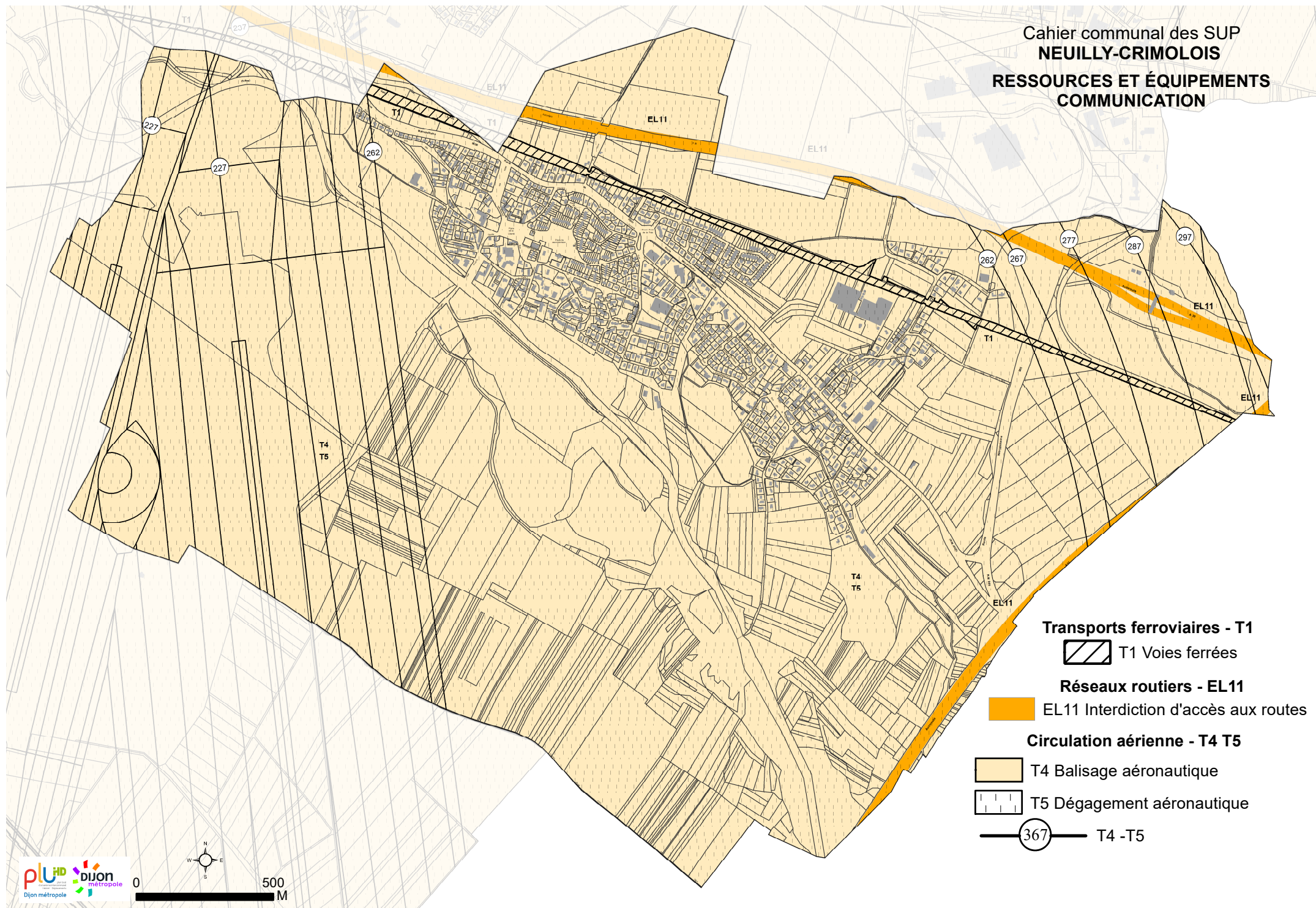
 I4 Ligne électrique aérienne



Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé ; elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du [des] transporteur(s) concerné(s). La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés, aériens ou subaquatiques.

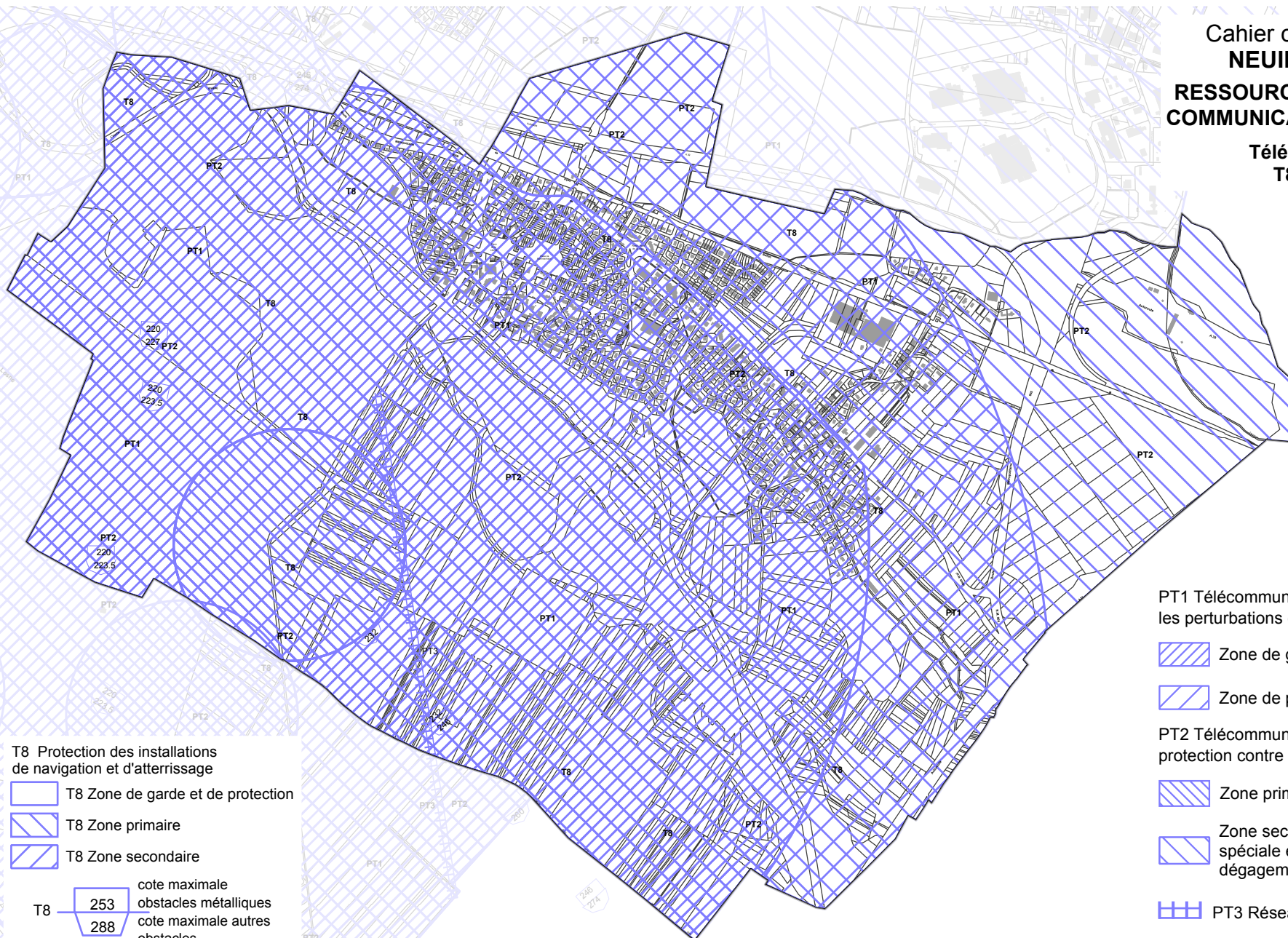
Pour tous travaux à proximité d'ouvrages enterrés, subaquatiques et aérien, il est obligatoire de consulter le guichet unique et d'effectuer auprès du ou [des] opérateur(s) de réseaux concerné(s), une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux dispositions du code de l'environnement.

Cahier communal des SUP
NEUILLY-CRIMOLOIS
RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS
COMMUNICATION



Cahier communal des SUP
NEUILLY-CRIMOLOIS
RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS
COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

Télécommunication -
T8 PT1 PT2 PT3

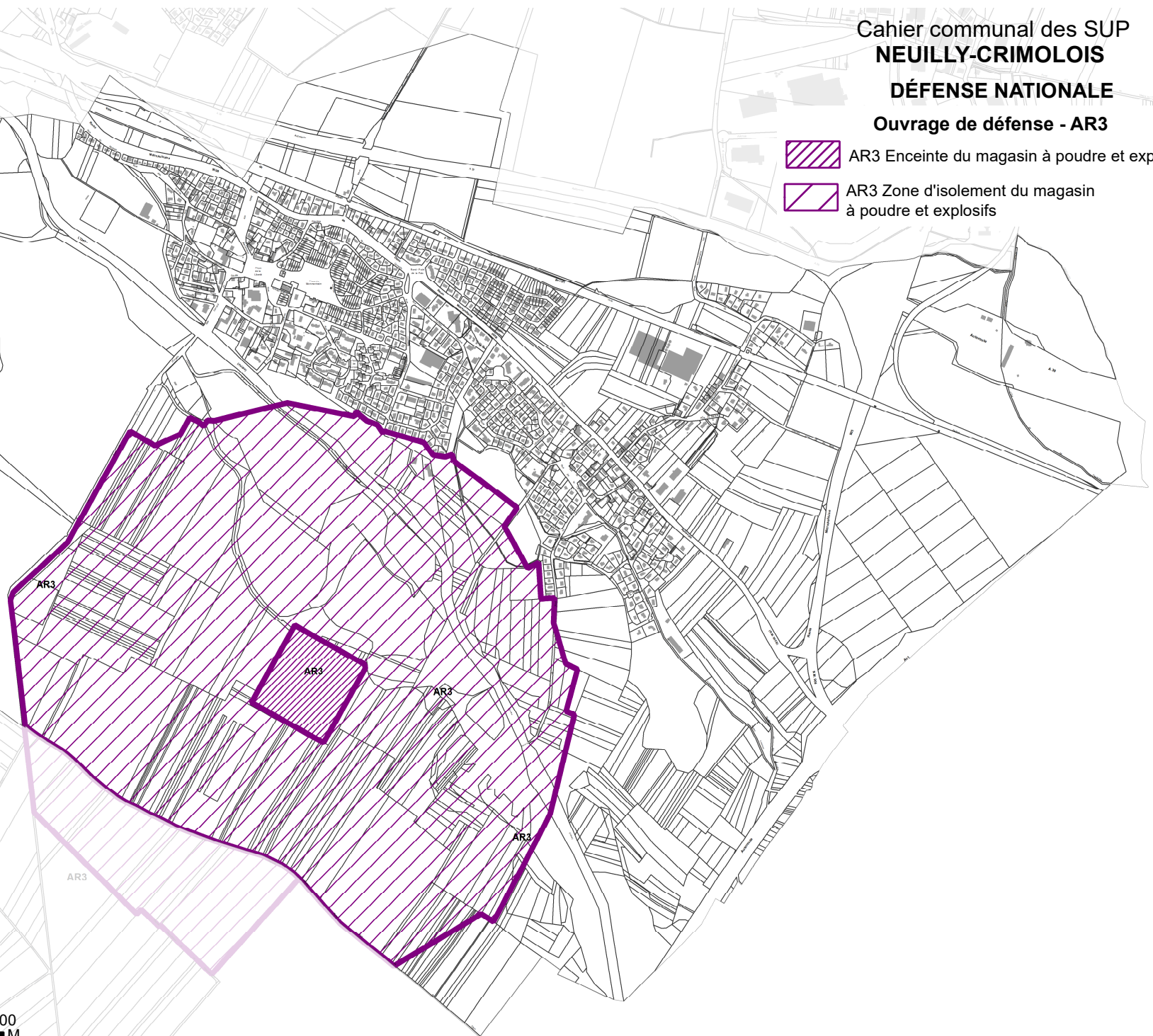


***ATTENTION, pour des impératifs de défense nationale, les représentations des servitudes PT1 et PT2 qui émanent de l'Aérodrome de Dijon-Longvic sont seulement à titre indicatif, ces tracés n'ont aucune valeur juridique. Pour plus de renseignements, il est conseillé de contacter le service de l'Etat responsable de cette servitude.**

Cahier communal des SUP
NEUILLY-CRIMOLOIS
DÉFENSE NATIONALE

Ouvrage de défense - AR3

-  AR3 Enceinte du magasin à poudre et explosifs
-  AR3 Zone d'isolement du magasin à poudre et explosifs



Cahier communal des SUP
NEUILLY-CRIMOLOIS
SALUBRITÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

